

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Le président du Conseil privé pourrait-il dire quand nous pouvons compter sur une réponse à la question n° 185, marquée d'un astérisque, qui a paru au *Feuilleton* du 19 septembre. Elle est de la plus haute importance, économiquement parlant, pour Melville.

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, j'étudierai volontiers l'affaire, afin de savoir pourquoi on n'a pas répondu à la question. Nous attendons que le député de Prince Albert s'identifie au chef de l'opposition.

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

LA PUBLICATION DES DOCUMENTS FÉDÉRAUX SUR LA CONSTITUTION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre aurait-il d'autres renseignements à nous fournir en réponse à la question que je lui ai posée la semaine dernière au sujet de la publication, avant la conférence fédérale-provinciale, des documents de travail et des propositions émanant du gouvernement fédéral?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. A la suite des réunions qu'ont tenues des fonctionnaires fédéraux et provinciaux la semaine dernière, il a été décidé que le gouvernement fédéral serait en mesure de publier ses documents de travail ou, plus précisément, sa politique relative à la constitution, le vendredi après-midi précédant la conférence, soit vendredi prochain à trois heures de l'après-midi. Pour ce qui est des provinces, à ma connaissance certaines d'entre elles publieront leurs documents et d'autres ne les publieront pas. Toutefois, elles ont été informées de notre attitude.

M. David MacDonald (Egmont): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu qu'on avait souligné l'importance de cette question lors de la dernière conférence fédérale-provinciale sur la constitution, le premier ministre nous dira-t-il si on traitera de tous les aspects du problème des disparités régionales et si cette question s'inscrira dans le contexte d'un remaniement éventuel de la constitution?

Le très hon. M. Trudeau: La question des disparités régionales figure à l'ordre du jour que nous avons proposé aux provinces. La plupart de ces dernières nous ont répondu. Je suis d'avis que nous pourrions prendre une décision définitive dans un jour ou deux au plus. Nous accepterons peut-être de publier l'ordre du jour si on le veut.

AIR CANADA

LA VENTE DE LA BASE D'ENTRETIEN À WINNIPEG

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais interroger le premier ministre à propos de l'annonce faite par le gouvernement, autorisant Air Canada à vendre sa base d'entretien et de réparation à Winnipeg. Comme nous sommes à la période des questions, je dois m'abstenir de faire des commentaires et ce n'est peut-être pas regrettable après tout. J'aimerais demander au premier ministre si le communiqué ou la déclaration concernant cette question peut être déposé ou même annexé aux *Procès-Verbaux*, ce qui rendrait officielle la garantie que, sauf erreur, le gouvernement a donnée aux employés d'Air Canada à Winnipeg.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Bien sûr, monsieur l'Orateur, nous acceptons volontiers, si la Chambre le désire, de déposer ce communiqué. Je l'obtiendrai plus tard aujourd'hui et, avec la permission de la Chambre, j'en déposerai aussitôt une version officielle.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, lorsqu'il sera déposé, pourrait-on convenir d'en faire une annexe aux *Procès-verbaux* d'aujourd'hui?

M. l'Orateur: Est-ce entendu?

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, la Chambre aura-t-elle connaissance du contenu du document avant son dépôt? Accepter le dépôt avant d'en connaître le contenu est autre chose.

M. l'Orateur: Je dois conclure qu'il n'y a pas accord pour le moment. Peut-être la question pourrait-elle être examinée plus tard?

M. Baldwin: Oui, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre s'il a reçu une copie du communiqué concernant la base d'Air Canada à Winnipeg et s'il pourrait la déposer maintenant. Qu'il l'ait déjà obtenue ou non, je crois que le député de Peace River accepterait maintenant que le communiqué soit imprimé en appendice aux *Procès-verbaux* d'aujourd'hui.

M. Baldwin: D'accord.

Des voix: D'accord.